

Secrétariat général

Direction
des affaires
financières

Sous-direction de
l'enseignement privé

Bureau des
personnels

DAF D1/

n° 12 - 232

Affaire suivie par :
Annie MALCOIFFE

Téléphone
01 55 55 15 23

Télécopie
01 55 55 38 81
Mél
annie.malcoiffe@
education.gouv.fr

110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

H/SDEPD1D2/D1/LA-TA-
NOTES-TABLEAUX/Note
académie infos.conflingents
promos 2012-2013.doc

Paris, le 21 JUIN 2012

Le ministre de l'éducation nationale,

à

Mesdames et Messieurs les rectrices et les recteurs
d'académie

Messieurs les vice-recteurs
Monsieur le chef du service de l'éducation nationale
de Saint-Pierre et Miquelon

Divisions des personnels de l'enseignement privé

Objet : Préparation des listes d'aptitude et tableaux d'avancement aux différentes échelles de rémunération des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré.

Référence : Article R.914-64 à R.914-74 du code de l'éducation.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les différents tableaux de répartition des promotions des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré au titre de l'année 2012-2013.

Ces répartitions concernent, d'une part, les tableaux d'avancement à la hors classe et à la classe exceptionnelle des différentes échelles de rémunération et, d'autre part, l'accès, par liste d'aptitude exceptionnelle, des AE-CE aux échelles de rémunération des certifiés, des PEPS et des PLP.

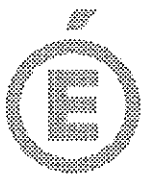
S'agissant des tableaux d'avancement à la hors classe et à la classe exceptionnelle je vous rappelle les textes de référence :

- note DAF D1 n° 2010-069 et n° 2010-070 du 25 mai 2010 (publiée au BOEN n° 25 du 24 juin 2010)
- note DAF D1 n°2011-064 du 1er avril 2011 (publiée au BOEN n° 17 du 28 avril 2011).

Le nombre total de promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle est fixé ainsi qu'il suit :

- 137 professeurs agrégés hors classe,
- 1818 professeurs certifiés hors classe,
- 172 professeurs d'éducation physique et sportive hors classe,
- 455 professeurs de lycée professionnel hors classe,
- 1 professeur d'enseignement général de collège hors classe,
- 1 chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive hors classe,
- 9 professeurs d'enseignement général de classe exceptionnelle de classe exceptionnelle,
- 9 chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive de classe exceptionnelle.

PJ :4 tableaux



2 / 2

En ce qui concerne l'accès des AE- CE aux échelles de rémunération des certifiés, des PEPS et des PLP, je vous rappelle la note DAF D1 n° 2011-063 du 1er avril 2011 (publiée au BOEN n° 17 du 28 avril 2011).

Le contingent a été fixé, au titre l'année 2012-2013, à **1200** à raison de :

- **909** promotions pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés,
- **207** promotions pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel,
- **84** promotions pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive.

Je vous rappelle, à cet effet, qu'il vous est possible dans la limite du contingent global qui vous est attribué, de transférer une ou plusieurs promotions d'une échelle de rémunération à une autre.

En ce qui concerne les contingents des listes d'aptitude d'accès aux échelles de rémunération de professeurs agrégés, certifiés et d'éducation physique et sportive, ceux-ci vous ont été notifiés dans mes notes DAF D1 n° 11-437 du 27 décembre 2011 et 12-014 du 19 janvier 2012.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les différents tableaux de répartition de ces promotions par académie.

Pour le Ministre de l'éducation nationale
et par délégation
Pour le Directeur des affaires financières
Le Sous-directeur de l'enseignement privé

Frédéric BONNOT

MAITRES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT
 TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS-CLASSE DES PROFESSEURS AGREGES
 ET LISTE D'APTITUDE PROFESSEURS DE CHAIRES SUPERIEURES

-ANNEE SCOLAIRE 2012-2013-

DISCIPLINES	Promotions à la hors classe des agrégés
Philosophie	3
Lettres classiques	4
Lettres modernes	13
Sciences économiques et sociales	2
Histoire-géographie	9
Anglais	9
Allemand	4
Espagnol	5
Italien	1
Mathématiques	24
Sciences physiques	10
Sciences de la vie et de la Terre	12
STI	11
Economie et gestion	16
Arts plastiques	4
Education musicale	1
EPS	9
TOTAL	137

TABLEAU D'AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES MAITRES CONTRACTUELS BENEFICIAIRES
DE L'ECHELLE DE REMUNERATION DES PEGC ET DES CEEPS HORS-CLASSE

-ANNEE SCOLAIRE 2012-2013-

ACADEMIES	Promotions à la classe exceptionnelle des PEGC	Promotions à la classe exceptionnelle des CEEPS
AIX-MARSEILLE		
AMIENS		
BESANCON		
BORDEAUX		
CAEN		
CLERMONT-FERRAND		
CORSE		
CRETEIL		
DIJON		1
GRENOBLE		
GUADELOUPE		1
GUYANE		
LILLE	2	1
LIMOGES		
LYON		
MARTINIQUE		
MONTPELLIER		
NANCY-METZ	1	
NANTES	3	2
NICE		
ORLEANS-TOURS	1	1
PARIS		
POITIERS		
REIMS		
RENNES	2	
REUNION		
ROUEN		
STRASBOURG		
TOULOUSE		3
VERSAILLES		
NOUVELLE-CALEDONIE		
POLYNESIE FRANCAISE		
TOTAL	9	9

INTEGRATION AECE EN CERTIFIES, PLP et PEPS

Année scolaire 2012/2013

ACADEMIES	INTEGRATION EN CERTIFIES	INTEGRATION EN PLP	INTEGRATION EN PEPS
AIX-MARSEILLE	42	10	2
AMIENS	34	4	4
BESANCON	8	3	2
BORDEAUX	27	7	2
CAEN	32	6	3
CLERMONT-FERRAND	28	3	1
CORSE	1	0	0
CRETEIL	57	11	2
DIJON	10	6	1
GRENOBLE	44	9	5
GUADELOUPE	4	2	1
GUYANE	1	1	1
LILLE	104	21	8
LIMOGES	3	1	1
LYON	45	10	5
MARTINIQUE	6	1	1
MONTPELLIER	28	8	1
NANCY-METZ	23	13	1
NANTES	72	11	9
NICE	16	5	2
ORLEANS-TOURS	22	6	1
PARIS	31	3	3
POITIERS	15	3	1
REIMS	11	4	3
RENNES	61	12	5
REUNION	4	2	1
ROUEN	17	7	2
STRASBOURG	12	1	1
TOULOUSE	44	11	5
VERSAILLES	75	7	7
NOUVELLE-CALEDONIE	21	15	2
POLYNESIE FRANCAISE	11	4	1
TOTAL	909	207	84

**TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS-CLASSE DES MAITRES CONTRACTUELS BENEFICIANT DE
L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEUR CERTIFIE, DE PLP,
DE PEPS, DE PEGC ET DE CEEPS**

-ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

ACADEMIES	Promotions à la H.C des certifiés	Promotions à la H.C des PEPS	Promotions à la H.C des PLP	Promotions à la H.C des PEGC	Promotions à la H.C des CEEPS
AIX-MARSEILLE	72	8	24		
AMIENS	46	2	7		
BESANCON	23	3	8		
BORDEAUX	76	7	21		
CAEN	49	5	16		
CLERMONT-FERRAND	45	5	9		1
CORSE	3	0	0		
CRETEIL	63	6	9		
DIJON	33	3	10		
GRENOBLE	83	8	23		
GUADELOUPE	7	1	3		
GUYANE	3	0	1		
LILLE	150	14	42		
LIMOGES	11	1	1		
LYON	111	11	30		
MARTINIQUE	6	1	1		
MONTPELLIER	58	6	15		
NANCY-METZ	52	5	19		
NANTES	227	22	55		
NICE	34	4	6		
ORLEANS-TOURS	52	5	12		
PARIS	74	5	8		
POITIERS	36	4	10		
REIMS	32	2	12		
RENNES	196	19	55		
REUNION	10	1	1		
ROUEN	39	3	16		
STRASBOURG	35	3	6		
TOULOUSE	70	6	17		
VERSAILLES	103	10	11	1	
NOUVELLE-CALEDONIE	9	1	2		
POLYNESIE FRANCAISE	10	1	5		
TOTAL	1818	172	455	1	1